

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune BOURBONNE LES BAINS

DEPARTEMENT
Haute-Marne**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice	19
- présents	19
- votants	19
- absents	0

Du 18 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le mardi 18 juin 2019 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHE, Dominique RICHARD BRICE

OBJET

Demande de subvention - Travaux
2019 - Conseil Départemental et
DETR

Un scrutin a eu lieu, Mme Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19 juin 2019 et que la convocation du Conseil avait été faite le 06 juin 2019

Par délibération n°2019/57 du 12 avril 2019, le Conseil Municipal a adopté la contractualisation des subventions avec le Conseil Départemental sur 3 années, soit 2019 – 2020 et 2021.

Cette contractualisation inclut les travaux de voirie 2019 et la dalle du colombarium.

Dans ces travaux de voirie, deux postes sont susceptibles d'être éligibles à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, à savoir les parkings de la Place de la Libération et la création d'un chemin piétons permettant de sécuriser l'accès au Collège Montmorency.

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, demande donc au Conseil Municipal d'approuver ce dossier et de solliciter les partenaires (Etat et Conseil Départemental) selon le détail ci-dessous :

	Montant total (HT)	Conseil Départemental		Etat (DETR)	
Travaux de voirie	322 929.00 €		Soit 96 879.00 €	Néant	
Parking	14 910.00 €	Taux de 30 %	Soit 4 473.00 €	Taux de 30 %	Soit 4 473.00 €
Création chemin piétons	16 773.00 €		Soit 5 032.00 €		Soit 5 032.00 €
Dalle colombarium	2 145.00 €		Soit 644.00 €		Néant
TOTAL	356 757.00 €		107 028.00 €		9 505.00 €

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LANGRES LE

24 JUIN 2019

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Bourbonne les Bains le 19 juin 2019

Le Maire,
[Signature]
Signature

